Mise aux normes de la centrale de traitement d'eau

INTRODUCTION DE LA MONOCHLORAMINE

DANS LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

À compter du 22 septembre 2025

PORT CARTIER

QU'EST-CE QUE LA MONOCHLORAMINE ?

La monochloramine est un désinfectant **efficace et sécuritaire**, approuvé par les autorités de santé publique. Elle contribue à réduire la quantité de sous-produits formés lors de la désinfection de l'eau, tels que les trihalométhanes (THM) et les acides haloacétiques (AHA).

La monochloramine est **plus stable** et **plus durable** que le chlore. Grâce à ses caractéristiques, elle peut voyager dans le réseau de distribution, sans perdre de son efficacité. Elle a un **goût** et une **odeur** moins prononcés que ceux du chlore.

Outre ce changement, la mise en service du nouveau procédé de traitement d'eau devrait passer inaperçu pour la majorité des gens, sauf dans deux cas précis, où des précautions sont à prendre :

LES TRAITEMENTS D'HÉMODIALYSE

Les équipements de traitement doivent être munis d'un filtre adéquat permettant d'éliminer la monochloramine dans l'eau. Pour toute question, référez-vous au personnel soignant.

LES AQUARIUMS

Les propriétaires d'aquariums doivent s'assurer de neutraliser l'eau de leur aquarium en ajoutant un produit (conditionneur) qui élimine la chloramine, en vente dans les animaleries et certains magasins à grande surface, et/ou en utilisant un filtre au charbon actif.

Pour en savoir plus :
villeport-cartier.com

PORT CARTIER